

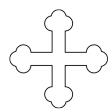
Prédication du 16 octobre 2025
jeudi de la 28^e semaine TO / année C (année impaire) :
Romains 3, 21-30 et Luc 11, 47-54

Dans l'évangile, aujourd'hui comme hier déjà, Jésus s'adresse aux "légistes" invités comme lui à dîner à la table d'un pharisien. Je voudrais questionner avec vous ce terme étrange de "légistes". Qu'est-ce qu'un "légiste" ? Et en quoi consiste cette fonction ?

Dire "légiste", c'est invoquer la "loi". Or toute "loi" suppose qu'une parole, orale ou écrite, ait été délivrée par une instance tierce, supérieure et autorisée. La justice en dépend. Le bon usage des relations interpersonnelles (conjugales, familiales, communautaires), mais aussi des relations nationales ou inter-nationales en dépend aussi. Il n'y a qu'à voir à quel degré de chaos, de barbarie et de destruction est réduite une société où la loi n'est pas respectée, où l'autonomie du système juridique n'est plus assurée. Aujourd'hui, Israël en est un triste exemple parmi tant d'autres, à commencer par la Russie, la Chine et même les USA, états où la démocratie n'est désormais plus assurée.

Pourquoi donc la "loi" est-elle indispensable ? – Parce que son action est requise, au niveau personnel déjà, dès le début de l'existence du petit d'homme. C'est la "loi" de la parole, celle du père en particulier, qui vient interférer entre le nourrisson et sa mère en leur fusion première, permettant à l'enfant de se différencier d'elle, et faisant brèche dans la clôture mortifère de son ego, de son individualisme, de l'isolement dans lequel, même devenu adulte, il sera toujours tenté de se réfugier, avec lui seul pour centre, comme horizon, norme et repère. Ainsi chacun de nous est-il toujours menacé de s'enfermer dans sa bulle, de se penser auto-suffisant en demeurant auto-centré et auto-référencé, sans ouverture à autrui, à différent et à plus grand que lui.

En soi donc, soulignons-le, être "un légiste" spécialiste de la "loi" est une fonction sociale respectable et respectée, tout le contraire d'une tare ou d'un défaut. Dans les Ecritures hébraïques surtout, c'est un bonheur, au contraire, que d'être ainsi un proche de la Loi, cette Torah divine que le

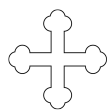


Seigneur a offerte à Moïse et au peuple d'Israël au Sinai, en bénédiction, en alliance de parole, pour l'instruire, l'illuminer, le garder sur le chemin de la vie.

Dès lors, que s'est-il passé, que se passe-t-il, pour que Jésus prononce cette douloureuse parole : "Malheureux, vous, légistes" ? Qu'est-ce que cela peut signifier, sinon que leur manière de vivre leur vocation et leur fonction n'est pas (ou n'est plus) ajustée ce que la Loi du Seigneur attend d'eux.

Qu'ont-ils fait, ou plutôt que n'ont-ils pas fait, pour manquer à leur devoir et à leur responsabilité ? Nous pouvons tenter cette hypothèse : il leur a manqué le discernement nécessaire pour ne pas se laisser prendre au piège de cette "génération", entendons ce mot au sens large de son étymologie : "cette engeance, race, cet engendrement, cette manière d'être au monde", qualifiée par la surdité et le refus de toute expérience d'altérité, le refus d'être rejoint, éclairé, enseigné par la parole autre et d'un Autre. Sans docilitas (docilité) ni docibilitas (disposition à se laisser enseigner), l'être humain, surtout s'il est religieux, s'enferme dans son propre malheur, avec pour propension, non pas le désir de servir la parole et sa fécondité, mais à la tuer en ceux qui la portent en priorité : "les prophètes", entendons aussi, au sens large, tout homme ou femme portant et annonçant en vérité la Parole en vivant une alliance féconde avec sa Source divine en lui.

"Vos pères" déjà étaient meurtriers, leur dit Jésus : "ils ont tué les prophètes". Et vous, vous "bâissez leurs tombeaux". Vous êtes donc bien d'accord avec eux, vous approuvez et prolongez leur action. Pour parler comme M. Benyamin Netanyahou (en ce qui fait sa folle fierté), vous savez "finir le travail" ! Horrible chose, quand il s'agit d'entreprendre un massacre, à grande échelle. Mais toujours, notons-le, cette fin ne vient que confirmer son commencement : en tuant les prophètes, porteurs de la Parole du Seigneur en leur chair et par leur témoignage, c'est la Parole même que l'on tue, et donc son Origine aussi, le Seigneur. L'homme est alors rendu à son idolâtrie meurtrière.



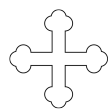
Jésus ici nous rassure un peu : “Vous aurez à rendre des comptes”, dit-il. Ouf : justice sera rendue ! Car tout sang versé crie vers le ciel et demande réparation, depuis le lointain Abel jusqu’au plus proche Zacharie, et désormais en toute cette autre “génération”, ces lignées d’hommes, femmes et enfants marqués par l’Esprit de prophétie, nés de la Parole, “prophètes” parmi nous du Royaume de Dieu, d’une vie reçue et donnée, sans emprise ni dévoration.

Dans un ultime “Malheureux vous, légistes”, Jésus dénonce leur manière de pervertir l’écoute de la Loi, qui interdit à d’autres l’accès à la connaissance. Votre vie n’est que mensonge : vie d’apparence, d’extériorité, car sur le fond, vous n’êtes pas entrés dans l’écoute véritable du Dieu de Moïse, en la Torah offerte à son peuple.

Il est hélas certain que nous aussi, disciples de Jésus, pouvons être “de fieffés légistes”, en refusant nous aussi d’entrer plus avant dans l’écoute de l’évangile du Christ, l’exemple du Fils de l’homme venu pour donner sa vie, la volonté du Maître et Seigneur qui lave les pieds de ses disciples. Quand notre foi se résume à pratiquer, de l’extérieur, les rites exigés, à dire des formules surannées et creuses, ou encore à nous satisfaire d’idéologies religieuses et de fadaises spirituelles désincarnées, alors, c’est sûr, la Parole de Dieu ne peut faire son œuvre en nous. Nous contribuons, nous aussi, à bâtir “les tombeaux des prophètes que nos pères ont tués” !

Oui, et Paul le clame haut et fort dans sa lettre aux Romains : seule la foi au Christ Jésus peut nous sortir de cet évitement de l’Esprit par une chair forclosée. C’est la foi, « docilitas et docibilitas », qui seule peut nous préserver du légalisme et du juridisme. Une foi gracieuse, gratuite, par la grâce de laquelle nous sommes sauvés, nos erreurs sont pardonnées, nos trahisons remises. Sur le Golgotha, le Crucifié est mort en cet espace-temps ouvert à la résurrection. C’est là que nous nous tenons, solidaires de qui n’a plus de mots pour dire l’enfer des zones de « non-loi », pour espérer que se lèvent des « légistes » qui rendront justice et dignité à qui en a été inhumainement privé.

Dans l’attente, veillons sur notre pratique de la “loi” : qu’elle ouvre en chacun le chemin de la confiance et du partage, qu’elle surabonde en une



foi vive qui relie et guérit, en l'espérance d'un Amour pour un monde
recréé, de fond en comble réanimé au Souffle de divine humanité.

Viens, Esprit de Jésus Christ, Parole de vie :
Ressuscite en nous le dynamisme de l'évangile !
Viens, Père des pauvres :
Réveille en nous la parole de foi,
l'espérance du pardon,
l'amour d'être aimés et d'aimer, sans conditions. – AMEN !

sœur Isabelle Donegani